

IMMIGRATION

Nations Unies: Résolution sur la protection des migrants

Réunion du Président du Comité UN sur les travailleurs migrants avec les États sponsors du projet de déclaration de la 64ème Assemblée Générale des Nations Unies



A. El Jamri (Photo: Maroc Hebdo Int.)

Abdelhamid EL JAMRI, Président du Comité sur les travailleurs migrants des Nations Unies, s'est réuni le 20/10/2009 avec les sponsors de la déclaration qui fut adoptée par la 64ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui s'est tenue à New York, fin du mois d'octobre dernier.

Parmi les participants, on note la présence des États du Mexique, de l'Égypte, de l'équateur, du Pérou et de l'Argentine... ainsi que le Haut Commissariat des NU aux Droits de l'Homme.

M. EL JAMRI a présenté les travaux du Comité sur les travailleurs et migrants et a mis l'accent sur les principales réalisations du Comité depuis sa création en 2004, ainsi que sur les principaux défis auxquels il fait face.

Il a remercié les États pour leur présence et pour leur soutien à la promotion des droits des migrants et insisté auprès d'eux, pour veiller à une meilleure prise en compte de la dimension droits dans

les politiques migratoires. Notamment lors des prochains grands événements internationaux tels que le prochain Forum Global Migration et Développement qui se tient à Athènes en novembre prochain.

Concernant le projet de résolution sur la protection des migrants, A. EL JAMRI a insisté sur la reconnaissance des droits de l'homme des migrants, sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques migratoires basées sur le droit, qui assurent l'égalité, la non discrimination et la non criminalisation des immigrés.

Il a précisé que ces politiques doivent porter une attention particulière aux catégories des migrants les plus vulnérables qui sont les enfants, les femmes et les personnes en situation irrégulières ou sans documents. Les États doivent aborder la question migratoire de façon globale et équilibrée.

Pendant les échanges, M. EL JAMRI a développé les nouvelles tendances et formes que prend la migration et a appelé à la vigilance, pour que ces nouvelles formes ne rendent pas encore plus difficile, l'accès aux droits des travailleurs migrants.

A. EL JAMRI a profité de la présence de l'État du Mexique, l'un des États les plus actifs en matière de promotion des droits des migrants, et l'a sollicité pour qu'il use de sa position de Président du Groupe de Rion et de ses relations avec certains grands pays tel que l'Espagne, qui va être à Présidente de l'Union Européenne à partir de 2010, pour faire la promotion de la CMW.

Les participants ont remercié M. EL JAMRI de la tenue de cette réunion et ont exprimé leur soutien au Comité et à la Convention sur les travailleurs migrants.

École de conduite
INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
 Cours jour, soir et fin de semaine.
 Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
 Montréal, Qc H2E 1S4
 (Métro Fabre)

Nous louons les voitures pour l'examen

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !



MARIA HOUEM

(Avocate /Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

Doctorat en droit

Membre du barreau



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille

- Droit criminel et pénal
- Expertise en droit musulman et

Au Canada:

5056, Côte des neiges, suite 203,
 Montréal (Québec)
 H3V 1G6
 (près de métro cote des neiges)
 Tél.: (514) 731-5858

Au Maroc:

Résidence Almostakar 1,
 13, Rue des Oudayas, Apt.6,
 2ème étage, Angle rue Aviateur
 Vitalis la Villette - Casablanca
 Tél. / Fax: 022-60-08-60

mariahouem@hotmail.com

http://www.houemavocate.com

La fin du calvaire de Belaoui



Après près de quatre longues et inutiles années passées en sanctuaire, Abdelkader Belaoui est un homme libre. Ayant finalement obtenu sa résidence permanente, il peut maintenant -

pour la première fois depuis janvier 2006 - quitter l'Église Saint-Gabriel sans risquer l'arrestation et la déportation.

Depuis qu'il a pris sanctuaire, Belaoui et ses partisans ont mené une campagne publique et ont organisé manifestations, événements communautaires et projets artistiques. La campagne a mobilisé des milliers d'individus qui ont choisi d'appuyer sa lutte pour obtenir un statut au Canada. Belaoui a aussi été l'hôte d'une populaire émission de radio communautaire The Hour of Power, diffusée depuis les confins de l'église. Il a également travaillé avec des artistes montréalais-e et a ainsi lancé son premier album.

M. Belaoui vivait en sanctuaire à l'église Saint-Gabriel depuis le 1er janvier 2006. Il a pris sanctuaire peu de temps après réception d'un ordre de déportation émis par Immigration Canada. Selon la Ligue des droits et libertés, la décision qui a forcé M. Belaoui à prendre sanctuaire était discriminatoire à son endroit, étant donné qu'il est aveugle.

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?

Affichez votre publicité en couleurs
 sur Maghreb Canada Express
 à partir de seulement 50 \$ par mois !

Appelez dès aujourd'hui au:

514-576-9067

Nous avons vos clients!